



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 5066

Texte de la question

En 1987, le Gouvernement a décidé une augmentation de capital de la société Aerospatiale de 2,5 milliards de francs. Un premier versement de 1,25 milliard de francs a déjà été effectué. M Dominique Baudis demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, quand la deuxième tranche sera, à son tour, mise à exécution.

Texte de la réponse

Reponse. - La deuxième tranche de l'augmentation du capital de la société Aerospatiale a été versée le 12 décembre 1988, pour un montant de 1,25 milliard de francs. La société a incorporé cette somme à son capital en février 1989.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5066

Rubrique : Industrie aéronautique

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 1988, page 3141